



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télécommunications

Question écrite n° 61174

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, chargée du numérique, sur la création d'une Agence française du numérique. Il souhaite connaître les modalités et le calendrier de mise en place d'une telle agence.

Texte de la réponse

Lors du lancement du plan « France Très Haut Débit », le président de la République a annoncé la création d'une structure assurant le suivi, l'animation et la mise en oeuvre de ce plan. Sur ce fondement, il a été décidé la création d'une Agence du numérique qui prendra la forme d'un service à compétence nationale rattaché à la direction générale des entreprises et organisé autour de trois pôles, agissant en cohérence : - la mise en oeuvre du plan « France Très Haut Débit », avec la reprise et l'amplification des actions de la « Mission très haut débit » ; - la coordination du programme French Tech ; - le déploiement d'usages de proximité à l'intention des citoyens dans les territoires, construit autour des forces de l'actuelle délégation aux usages de l'Internet (DUI). L'Agence du numérique sera créée au début de l'année 2015.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61174

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6150

Réponse publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10559